

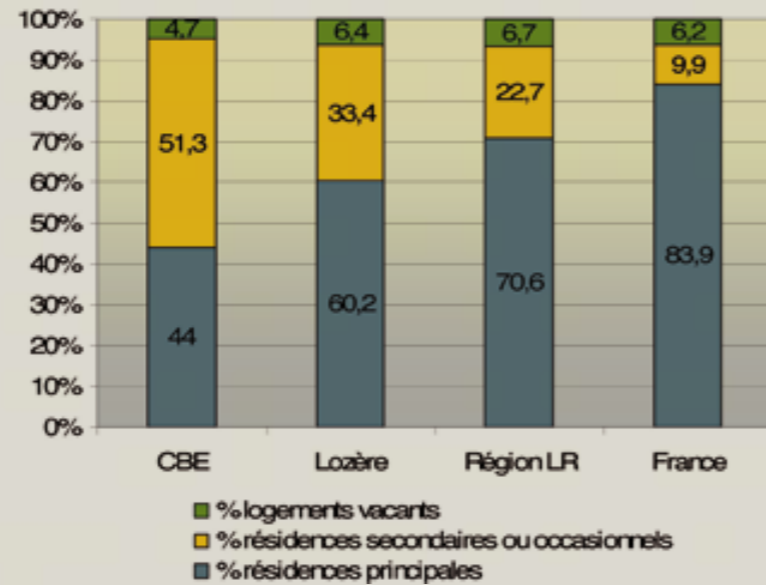
## Un parc de résidence secondaire majoritaire, ne favorisant pas l'installation de population à l'année

### - Comparaison des types de logements

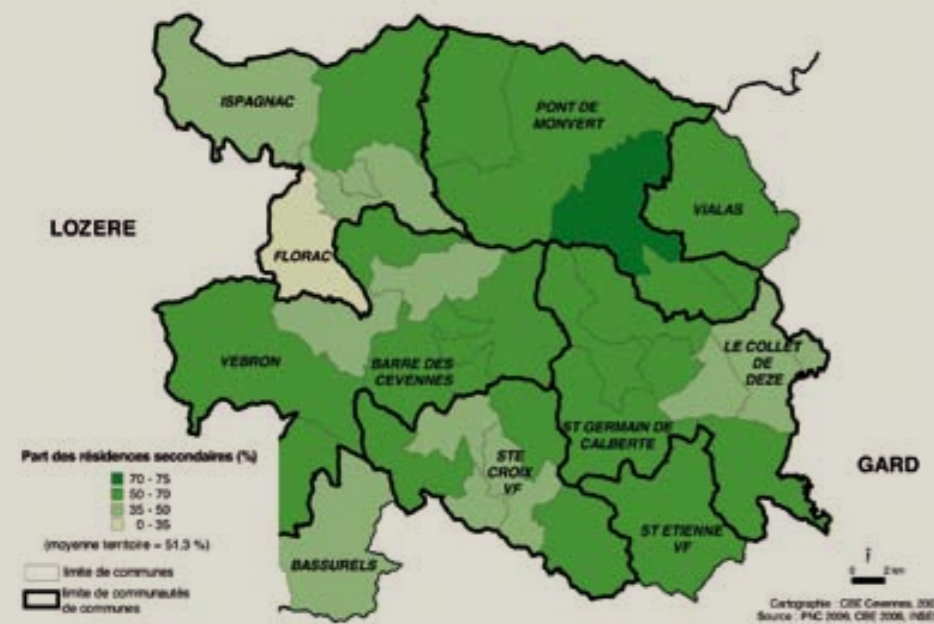
(Source : INSEE, RP 1999)

Toutes les communes du CBE ont une moyenne de résidences secondaires supérieures à celle de la France, de la Région Languedoc-Roussillon. Seul Florac est en dessous de la moyenne Lozérienne !

Seules 6 communes, sur les 34 du territoire du CBE des Cévennes, possèdent un document d'urbanisme (3 cartes communales et 3 Plan Local d'Urbanisme). 5 cartes communales et 2 PLU sont en cours d'élaboration. Cela amène à seulement 13 le nombre de communes équipées d'un document d'urbanisme, ce qui est très faible. Ce faible taux a une incidence directe sur la politique locale en matière de logement et de développement de la commune.



### - La répartition des résidences secondaires



Le nombre de résidences secondaires consiste pour partie en maisons «familiales» transformées par les descendants en maisons secondaires ; et en partie en maisons achetées sur le marché par des gens extérieurs au territoire (avec une incidence forte sur la hausse des prix du marché de l'immobilier).

En même temps, il existe actuellement un manque fort de logements locatifs et/ou de logements privés à des prix modestes, freinant l'installation de nouvelles personnes ou obligeant même certains jeunes à quitter le territoire faute de trouver les moyens de se loger décemment.

### À RETENIR :

- Une chute de la population pendant un siècle, puis légère remontée depuis les années 1980
- Une remontée uniquement due à l'installation de nouveaux arrivants sur le territoire
- Une population avec un taux de plus de 60 ans important, ainsi qu'un manque de femmes entre 20 et 60 ans
- Un parc de résidences secondaires majoritaire



Décembre 2007

### Diagnostic territorial du CBE des Cévennes

Fiche thématique n°1 :

## La démographie

« Une population en augmentation, du fait de la venue de nouveaux habitants »

« Des personnes âgées plus nombreuses qu'ailleurs et un manque de femme entre 20 et 60 ans »



**C.B.E des Cévennes**  
Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes  
1 place Paul Comte  
48 400 Florac (Lozère)

Tel : 04.66.45.26.38  
Fax : 04.66.45.50.49  
c.b.e.cevennes@wanadoo.fr  
www.cbecevennes.org

Réalisé dans le cadre du programme «Emploi et Territoire», avec le soutien de :

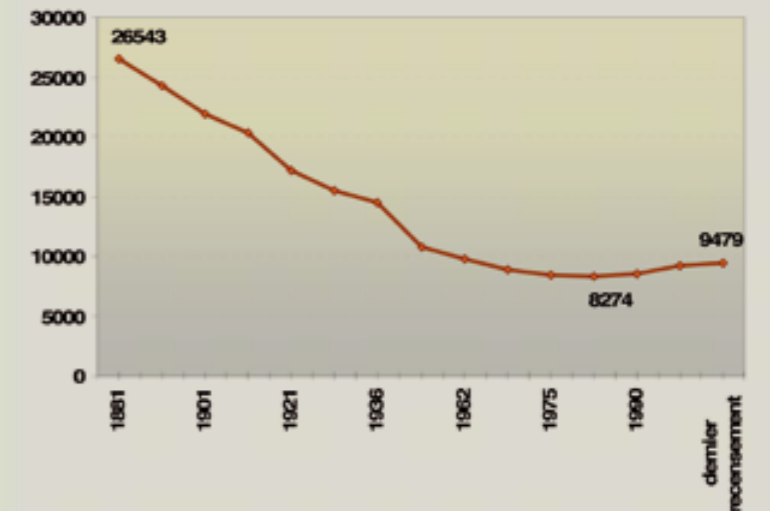


Réalisation : arcotedia.fr

## Une baisse continue depuis un siècle et une remontée depuis les années 1980

### - Évolution démographique sur le territoire du CBE des Cévennes

(Source : INSEE)



La population sur le territoire CBE a été divisée par trois entre 1881(26 000 habitants) et 1982 (8 200 habitants). Depuis, surtout grâce à l'augmentation du nombre d'habitants dans la Communauté de Communes du Pays de Florac et de la Communauté de Commune de la Vallée Longue et du Calbertain, le nombre d'habitants a augmenté de 15 % (9 500 au dernier recensement). Cette augmentation n'est que très faible dans les autres communautés de communes.

### - Une répartition inégale de la progression de population

Entre 1954 et nos jours :

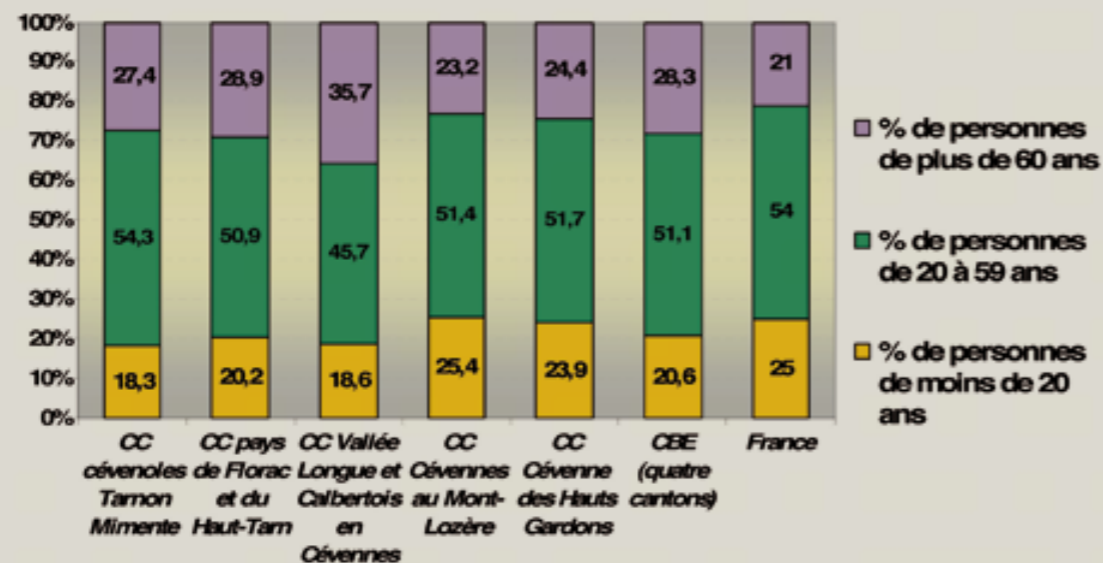


Les communes en orange ont gagné des habitants, celles en vert en ont perdu.

## Une population plus âgée qu'ailleurs

### - Comparaison de la répartition des classes d'âges

(Source : INSEE)



Seules 5 des 34 communes ont une population de 20 ans plus nombreuse que la moyenne française (Bédouès, Moissac Vallée Française, Saint-Andéol de Clerguemort, Saint-Frézal de Ventalon, Molezon). Quatre ont une population de plus de 60 ans inférieure à la moyenne française (Barre des Cévennes, Saint-Andéol de Clerguemort, Saint-Martin de Boubaux, Saint-Maurice de Ventalon). Dix des 34 communes comptent une population active (20-59 ans) plus importante que la moyenne française.

### - Part des plus de 60 ans sur les moins de 20 ans Territoire du CBE des Cévennes



(plus les communes sont sombres, plus la part des personnes de plus de 60 ans est élevée)  
Six des 34 communes ont un taux supérieur à 2 c'est à dire qu'il y a 2 fois plus de personnes de plus de 60 ans que de personnes de moins de 20 ans.

## Un déficit de femmes en âge de travailler

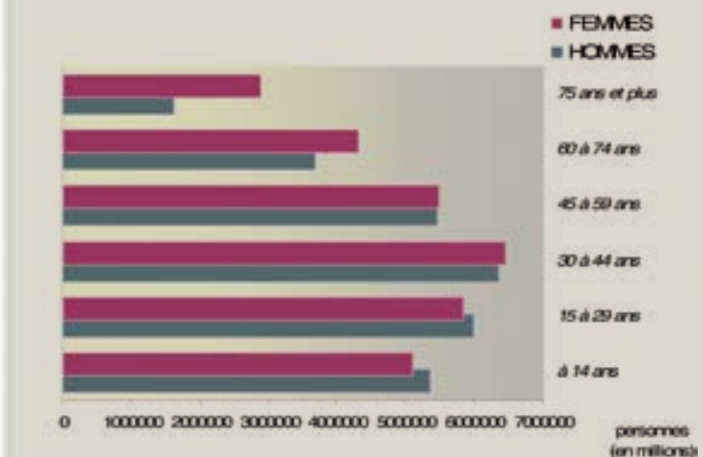
### -Pyramide des âges - CBE

(Source : INSEE, RP 1999)



### -Pyramide des âges - France

(Source : INSEE, RP 1999)



Les femmes en âge de travailler quittent davantage le territoire, ou viennent en moins grand nombre s'installer chez nous.

### Raisons pour lesquelles les femmes quittent plus le territoire :

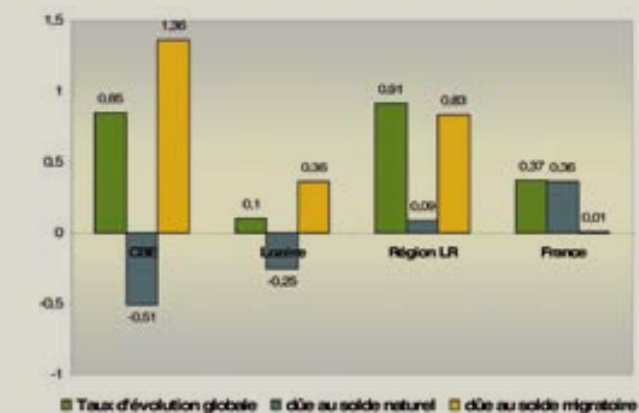
- plus nombreuses dans le système éducatif (lycées, universités), elles se rapprochent des villes
- rudesse du territoire, enclavement, longs déplacements
- manque de travail
- manque de services, notamment gardes d'enfants

## L'accueil de nouveaux habitants : enjeu majeur du territoire

Une progression due uniquement au solde migratoire.

### - Variation de la population entre 1990 et 1999

(Source : INSEE, RP 1999)



Lorsque l'on regarde avec plus de détails l'origine de la population sur notre territoire, on s'aperçoit que le solde naturel (c'est-à-dire les naissances moins les décès) est négatif : il y a moins de naissances que de décès. Étant donnée la répartition des tranches d'âges, ce phénomène se poursuivra dans la décennie suivante.

L'évolution de la population est donc totalement liée à l'arrivée de nouvelles populations, c'est-à-dire de personnes qui, par choix ou par obligation, viennent vivre sur nos communes. Sans ces nouveaux arrivants, le territoire « perdrait » 1 000 habitants tous les 5 ans !

**Ces 5 dernières années, plus d'une personne sur 10 est venue d'une autre région pour vivre sur notre territoire.**

### - Part des résidents extra-régionaux par commune au dernier recensement Territoire du CBE des Cévennes

